



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2017

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Chiropraticiens 2017

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux 2017	3
1.2	Diplômes reconnus 2017	3
2	Formation postgrade	4
2.1	Titres postgrades fédéraux 2017.....	4
2.1.1	Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral en chiropratique spécialisée 2017	4
2.1.2	Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu 2017	5
2.2	Titres postgrades reconnus 2017	5
3	Autorisations de pratiquer	6
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées 2012 - 2017	6
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme intercantonal 2017	7
3.2	Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2017	7

1 Formation

1.1 Titres fédéraux 2017

12 titres fédéraux de chiropratique ont été délivrés en 2017. 8 femmes ont terminé leurs études à l'université de Zurich et ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd. 4 diplômes ont été obtenus par des chiropraticiens ayant étudié à l'étranger et qui ont réussi les examens fédéraux.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 25.8 ans.

1.2 Diplômes reconnus 2017

En 2017, aucun diplôme en chiropratique n'a été reconnu.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux 2017

En 2017, dix titres postgrades fédéraux ont été accordés en chiropratique.

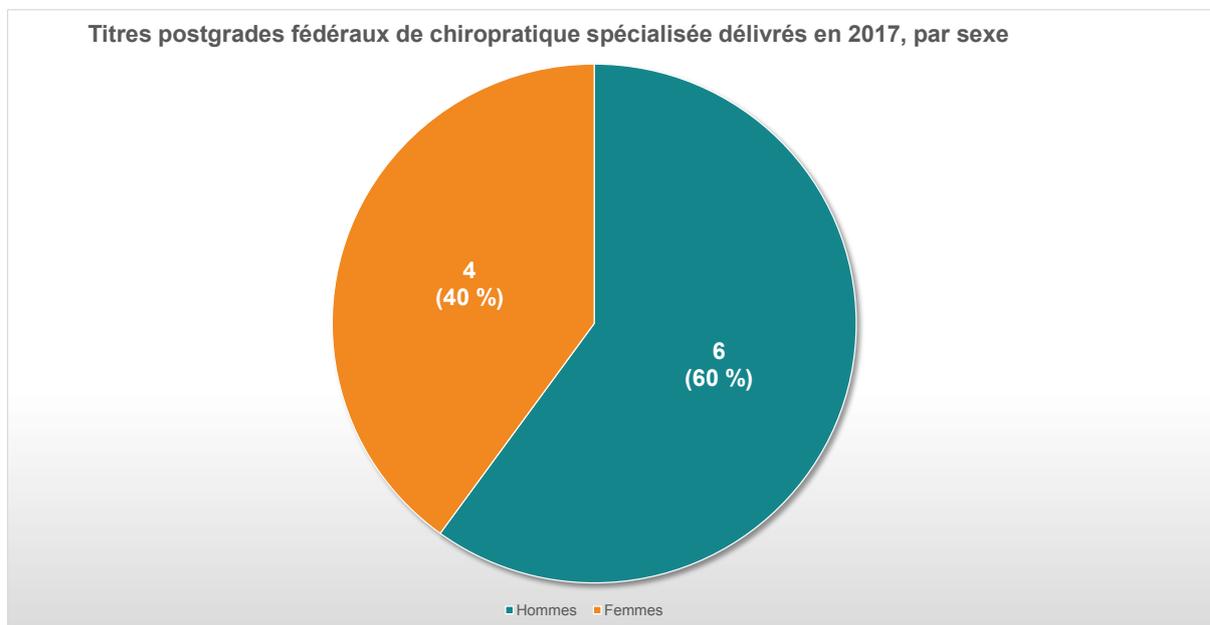


Figure 1: Titres postgrades fédéraux de chiropratique spécialisée en 2017, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

2.1.1 Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral en chiropratique spécialisée 2017

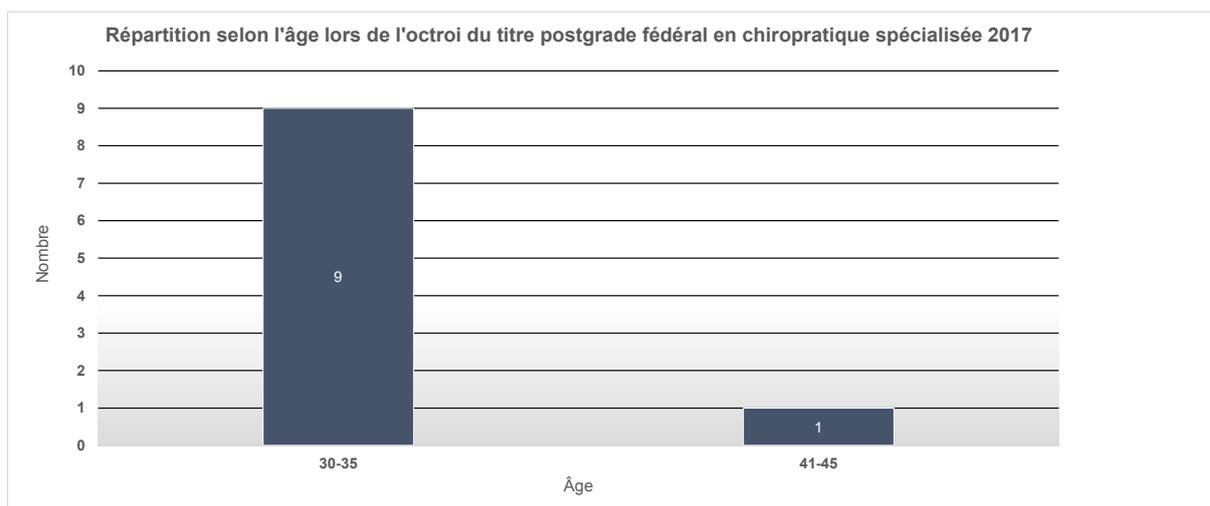


Figure 2: Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral en chiropratique spécialisée 2017 (Quelle: Medizinalberuferegister BAG)

2.1.2 Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu 2017

En 2017, tous des dix titres postgrades fédéraux ont été octroyés à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral.

2.2 Titres postgrades reconnus 2017

Aucun titre de formation postgrade en chiropratique spécialisée n'a été reconnu en 2017.

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées 2012 - 2017

Ce graphique présente, pour les années 2012 à 2017 et par sexe, le nombre de chiropraticien qui ont obtenu une autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2017, 13 chiropraticiens ont obtenu des autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales.

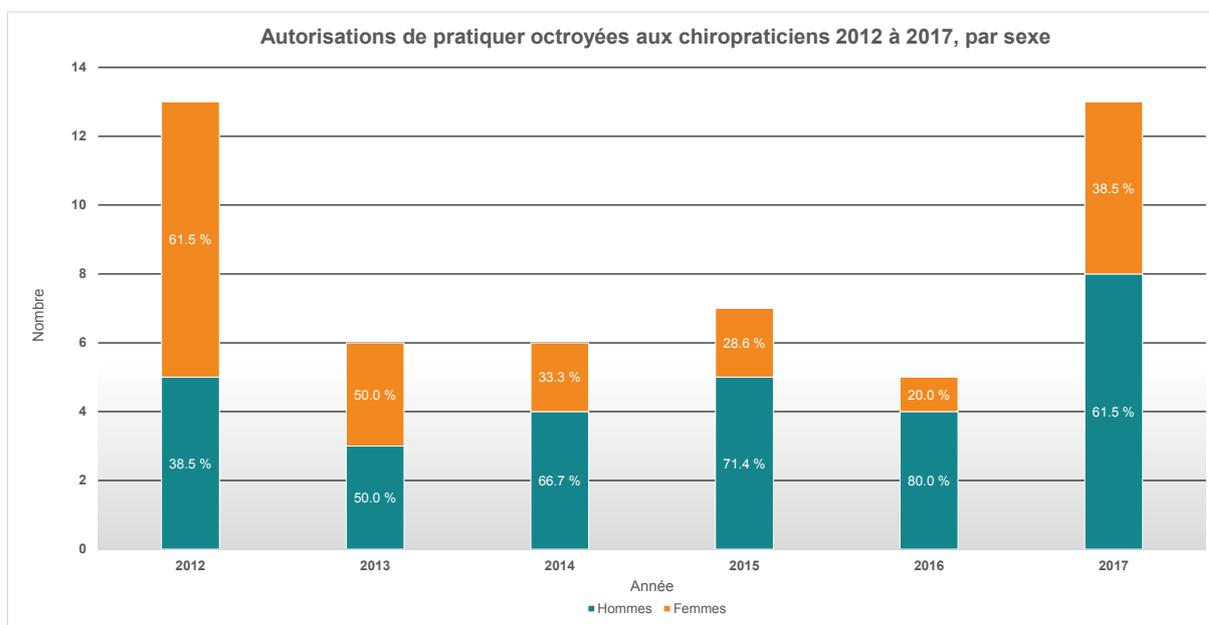


Figure 3: Autorisations de pratiquer octroyées 2012 à 2017, par sexe (source: Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2018)

En tenant compte des départs (déclarations de départ, départs à la retraite, retraits d'autorisation), il ressort, pour 2017, une augmentation nette de 8 autorisations (8 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme intercantonal 2017

Sur les 13 chiropraticiens ayant obtenu en 2017 une autorisation d'exercer, 8 sont titulaires d'un diplôme fédéral. 5 chiropraticiens sont titulaires d'un diplôme intercantonal. Les diplômes intercantonaux ont été délivrés jusqu'en 2007 lorsqu'il n'y avait pas encore de diplôme fédéral de chiropratique (cf. types de diplômes : Autres).

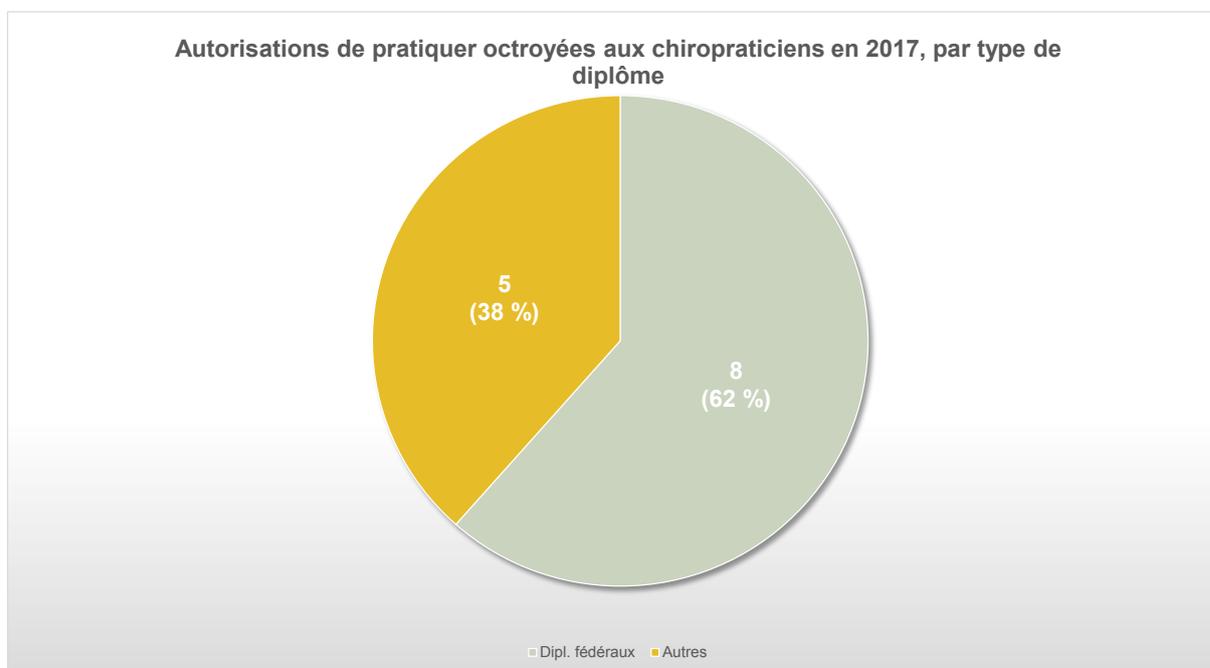


Figure 4: Autorisations de pratiquer octroyées 2017, par type de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2018)

3.2 Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2017

Au 31 décembre 2017, 304 chiropraticiens au bénéfice d'une autorisation étaient enregistrés dans le MedReg, 30 d'entre eux disposant d'une autorisation dans plus d'un canton. L'âge moyen était de 52.7 ans, les femmes étant plus jeunes (46.9 ans) que les hommes (55.2 ans). La valeur médiane se situait à 53 ans.